



**TDR POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ENTREPOTS - DES
MAGASINS- HANGARS- LATRINES – FORAGES – DES INSTALLATIONS
SOLAIRES EQUIPEES DES CHATEAUX ET DES CANAUX D'IRRIGATION
DANS LA PROVINCE DE SILA**

I. Contexte et Justification

La province du Sila, située à l'Est du Tchad, est confrontée à une crise humanitaire persistante marquée par l'afflux massif de réfugiés en provenance du Soudan, la pression croissante sur les ressources naturelles et les effets du changement climatique. Cette situation fragilise les moyens d'existence des populations hôtes et retournées, dont la majorité dépend de l'agriculture, de l'élevage et du petit commerce. Les analyses menées dans les zones d'intervention mettent en évidence une insécurité alimentaire préoccupante, liée notamment à la faible productivité agricole, à l'accès limité à l'eau et à l'insuffisance des infrastructures rurales essentielles.

Afin de répondre à ces défis, le projet de résilience HAGUINA, soutenu par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en collaboration avec les autorités nationales et locales, vise à promouvoir des solutions durables favorisant l'autonomisation des réfugiés et des communautés hôtes. Dans ce cadre, des terres ont été identifiées et mises à disposition par les autorités traditionnelles dans plusieurs sites du Sila, à l'issue de missions conjointes impliquant les services techniques, les partenaires humanitaires et les communautés locales. Ces terres, bien que favorables aux activités agro-pastorales, nécessitent d'importants aménagements pour être pleinement valorisées et productives.

Par ailleurs, l'identification des activités prioritaires à mettre en œuvre a été réalisée à travers des processus de Planification Communautaire Participative (PCP), qui ont permis d'impliquer activement les populations locales, les réfugiés, les autorités administratives et les services techniques dans l'analyse des contraintes, des opportunités et des besoins du terroir. Cette approche participative a mis en évidence des défis majeurs, notamment le manque d'infrastructures hydro-agricoles, la faible disponibilité des équipements de production, l'accès limité à l'eau et la dégradation des terres, tout en identifiant des solutions concrètes pour renforcer la résilience des communautés.

Dans ce contexte, la réalisation d'infrastructures structurantes telles que des forages équipés de systèmes d'irrigation, des magasins de stockage, des entrepôts, des hangars, des latrines et des ouvrages de mobilisation des eaux constitue une priorité stratégique pour améliorer durablement la production agricole, sécuriser les moyens d'existence et favoriser la cohabitation pacifique entre les différentes communautés. Ces investissements contribuent également à valoriser les terres mises à disposition dans le cadre des ententes foncières établies avec les communautés locales.



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

Dessi, afin d'assurer la mise en œuvre efficace de ces activités, l'OHDEL lance un appel d'offres national en vue de sélectionner des entreprises qualifiées pour la réalisation des travaux prévus, conformément aux normes techniques et aux exigences de qualité requises.

II. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres national a pour objet la sélection d'entreprises qualifiées pour la réalisation des travaux de construction et d'aménagement d'infrastructures agro-pastorales dans la province du Sila, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de résilience HAGUINA.

Ces travaux visent à améliorer l'accès à l'eau, renforcer les capacités de production agricole et pastorale, faciliter le stockage des productions et soutenir durablement les moyens d'existence des réfugiés et des communautés hôtes.

Les prestations sont réparties en quatre (04) lots distincts comme suit :

- **Lot 1 : Construction de quatre (04) entrepôts de stockage (Zabout : 02 ; Khourma : 02)**
- **Lot 2 : Réalisation de huit (08) forages équipés de systèmes d'irrigation de type californien**
- **Lot 3 : Construction de deux (02) magasins, deux (02) hangars et deux (02) blocs de latrines**
- **Lot 4 : Creusage de deux (02) mares de rétention d'eau (Zabout et Khourma)**

Les travaux devront être exécutés conformément aux spécifications techniques, aux normes de qualité en vigueur ainsi qu'aux exigences environnementales et sociales du projet.

III. Allotissement et modalités de soumission

Le présent appel d'offres est structuré en quatre (04) lots distincts, tels que définis à la section précédente.

Les soumissionnaires ont la possibilité de :

- Soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots ;
- Soumissionner pour la totalité des lots.

Toutefois, chaque lot fera l'objet :

- D'une évaluation technique et financière indépendante ;
- D'une attribution séparée.

Un même soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots, sous réserve de démontrer :

- Sa capacité technique et financière à exécuter simultanément les travaux ;
- La disponibilité des ressources humaines et matérielles nécessaires.

Chaque offre devra être présentée par lot, avec :

- Une offre technique spécifique ;



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

- Une offre financière distincte.

Les soumissionnaires sont tenus de préciser clairement dans leur dossier :

- Le ou les lots concernés ;
- Les moyens mobilisés pour chaque lot.

OHDEL se réserve le droit :

- De ne pas attribuer tous les lots ;
- De répartir les lots entre plusieurs entreprises afin de garantir une exécution efficace des travaux dans les délais impartis.

IV. Conditions de participation

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises légalement constituées au Tchad, disposant des capacités techniques, financières et organisationnelles requises pour exécuter les travaux objet du présent dossier.

Les soumissionnaires doivent remplir les conditions suivantes :

4.1. Capacité juridique

- Etre une entreprise régulièrement enregistrée (registre de commerce ou équivalent) ;
- Disposer des autorisations légales d'exercer au Tchad ;
- Être en règle vis-à-vis des obligations fiscales et sociales.

4.2. Capacité technique

- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires (infrastructures rurales, hydrauliques, bâtiments ou ouvrages agro-pastoraux) ;
- Disposer d'un personnel qualifié (ingénieur, conducteur de travaux, techniciens) ;
- Disposer des équipements et matériels nécessaires à l'exécution des travaux.

4.3. Capacité financière

- Présenter une situation financière stable permettant de mener à bien les travaux ;
- Etre en mesure de préfinancer les activités conformément aux exigences du contrat.

4.4. Références

- Fournir au moins trois (03) références des activités similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- Joindre des attestations de bonne exécution ou tout document justificatif.

4.5. Conformité éthique et réglementaire

Les soumissionnaires doivent :

- Respecter les principes d'intégrité, de transparence et de lutte contre la corruption ;
- Ne pas être impliqués dans des pratiques frauduleuses ou de conflit d'intérêts ;
- Adhérer aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale.



V. Composition du dossier de soumission

Les soumissionnaires doivent présenter un dossier complet comprenant trois (03) parties distinctes :

5.1. Dossier administratif (obligatoire)

Le dossier administratif devra comprendre les pièces suivantes :

- Une copie du registre de commerce ou équivalent ;
- Une autorisation d'exercer en cours de validité ;
- Une attestation fiscale valide ;
- Une copie de Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Une attestation de la CNPS ou équivalent ;
- Une attestation de non-faillite ou équivalent ;
- Une attestation bancaire ou relevé d'identité bancaire ;
- Une attestation d'inscription à la Chambre de Commerce ;
- Les références de l'entreprise (attestations de bonne exécution ou contrats similaires).

NB : Toutes les pièces doivent être valides et, le cas échéant, légalisées.

5.2. Offre technique (obligatoire)

L'offre technique devra être claire, structurée et inclure :

- Une compréhension des travaux à réaliser ;
- La méthodologie d'exécution proposée ;
- Un plan de travail détaillé (chronogramme) ;
- La présentation de l'entreprise ;
- Les expériences pertinentes dans des travaux similaires ;
- La composition de l'équipe proposée (CV du personnel clé) ;
- La liste des équipements et matériels mobilisés ;
- Les dispositions prévues pour assurer la qualité, la sécurité et le respect des normes environnementales et sociales.

5.3. Offre financière (obligatoire)

L'offre financière devra :

- Être présentée conformément au cadre de devis fourni ;
- Être détaillée (quantités, prix unitaires et montants totaux) ;
- Inclure le coût total de la prestation par lot ;
- Être exprimée en Francs CFA (XAF) ;
- Être datée, signée et cachetée.

5.4. Présentation des offres



Les soumissionnaires devront :

- Soumettre une offre distincte pour chaque lot (le cas échéant) ;
- Fournir des documents lisibles, complets et bien organisés ;
- Respecter les exigences du présent dossier d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme pourra être rejetée.

VI. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

- L'évaluation technique sur 100 points ;
- L'évaluation financière, uniquement pour les offres ayant obtenu au moins 70 points sur 100 à l'évaluation technique.

Seules les offres administrativement conformes seront soumises à l'évaluation technique.

6.1. Evaluation technique (100 points)

L'analyse des offres techniques sera basée sur les critères et sous-critères suivants :

Critères	Sous-critères	Points
Compréhension des travaux et méthodologie proposée	Compréhension des objectifs et contraintes du projet	10
	Pertinence et cohérence de la méthodologie d'exécution	15
	Prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et sécurité	5
Sous-total 1		30
Plan de travail / chronogramme	Cohérence et réalisme du planning	10
	Adéquation du délai avec les contraintes (saison, accès, etc.)	5
Sous-total 2		15
Expérience de l'entreprise	Expérience dans des travaux similaires	10
	Expérience dans des zones rurales ou projets humanitaires	5
	Références justifiées (attestations de bonne exécution)	5
Sous-total 3		20
Ressources humaines	Qualification et expérience du personnel clé	10
	Organisation de l'équipe et répartition des rôles	5
Sous-total 4		15



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

Moyens matériels	Disponibilité et adéquation des équipements	10
Sous-total 5		10
Qualité de l'offre	Clarté, structuration et cohérence de l'offre	5
Sous-total 6		5
TOTAL		100

NB : Seuil de qualification technique : 70 points sur 100

Seuls les soumissionnaires ayant atteint ce seuil verront leur offre financière analysée.

6.2. Evaluation financière

La note financière sera calculée selon la formule suivante :

$NF = (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire}) \times 30$

6.3. Note finale

Note globale = Note technique + Note financière

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note globale.

VII. Retrait du dossier d'appel d'offres

Le dossier complet d'appel d'offres, y compris les annexes (spécifications techniques, plans, cadre de devis, formulaires, etc.), est mis à la disposition des soumissionnaires **gratuitement en ligne**.

Les entreprises intéressées peuvent télécharger le dossier à partir du site officiel de l'OHDEL à l'adresse suivante : <https://www.ohdel.org/appel-d-offre/> ou directement via le lien dédié à l'appel d'offres : <https://www.ohdel.org/poste/avis-dappel-doffres-national-n001-ohdel-cn-021-2026-relative-aux-travaux-de-construction-dinfrastructures-agro-pastorales-dans-la-province-du-sila/>

Le dossier comprend notamment :

- Le présent avis d'appel d'offres ;
- Les instructions aux soumissionnaires ;
- Les spécifications techniques et plans ;
- Le cadre de devis ;
- Les formulaires de soumission ;
- Le code de conduite fournisseur ;
- Toute autre annexe pertinente.

Les soumissionnaires sont invités à consulter régulièrement le site web de l'OHDEL afin de prendre connaissance d'éventuelles mises à jour, clarifications ou modifications apportées au dossier d'appel d'offres.



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

VIII. Modalités de soumission des offres

7.1. Mode de soumission

Les offres doivent être soumises exclusivement en ligne via le site web de l'OHDEL à l'adresse suivante : <https://www.ohdel.org/poste/avis-dappel-doffres-national-n001-ohdel-cn-021-2026-relative-aux-travaux-de-construction-dinfrastructures-agro-pastorales-dans-la-province-du-sila/>

Aucune soumission par courrier électronique, dépôt physique ou tout autre canal ne sera acceptée.

7.2. Contenu de la soumission

Chaque soumissionnaire devra téléverser trois (03) fichiers distincts :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

NB : Chaque fichier devra être :

- Au format PDF ;
- Clairement nommé ;
- Complet et lisible.

7.3. Présentation des offres

Les soumissionnaires doivent :

- Soumettre une offre distincte pour chaque lot (le cas échéant) ;
- Préciser clairement le ou les lots concernés ;
- S'assurer de la cohérence entre l'offre technique et l'offre financière ;
- Respecter toutes les exigences du présent dossier.

7.4. Date limite de soumission

La date limite de soumission des offres est fixée au 05 mai 2026 à 23h59 (heure locale)

NB : Toute offre soumise après cette date sera automatiquement rejetée.

7.5. Validité des offres

Les offres soumises devront rester valables pendant une durée de : 90 jours à compter de la date limite de soumission.

7.6. Confirmation de soumission

Après soumission, une page de confirmation s'affichera automatiquement à l'écran, indiquant que la soumission a été effectuée avec succès.

NB : Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de :

- Faire une capture d'écran de cette page ;
- Ou l'enregistrer comme preuve de dépôt.



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

7.7. Règles importantes

- Toute offre incomplète ou non conforme sera rejetée ;
- Aucun document supplémentaire ne sera accepté après la date limite ;
- OHDEL se réserve le droit de demander des éclaircissements aux soumissionnaires.

IX. Demande d'éclaircissements

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires ou des clarifications relatives au présent appel d'offres peut adresser sa demande par écrit.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées exclusivement à l'adresse suivante : apro@ohdel.org au plus tard le 30 avril 2026

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

OHDEL se réserve le droit de :

- Répondre à toute demande jugée pertinente ;
- Partager les réponses apportées à l'ensemble des soumissionnaires, afin de garantir l'équité et la transparence du processus.

Aucune information orale ou obtenue par un autre canal ne sera considérée comme officielle.

X. Ouverture des offres

L'ouverture des offres sera effectuée en **séance interne** par le **Comité National d'Évaluation de l'OHDEL au bureau de coordination nationale à N'Djamena**, conformément aux procédures internes de passation des marchés.

Cette séance ne sera pas publique et la présence des soumissionnaires n'est pas requise.

Les offres seront ouvertes après la date limite de soumission, en vue de leur analyse administrative, technique et financière.

XI. Délai d'exécution des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être exécutés dans un délai maximum de : **45 jours / 60 jours** à compter de la date de notification du contrat ou de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Les soumissionnaires sont tenus de proposer dans leur offre technique un **chronogramme détaillé**, indiquant les différentes phases d'exécution des travaux ainsi que les délais correspondants.

Ce planning devra tenir compte :

- Des contraintes climatiques, notamment la saison des pluies ;
- De l'accessibilité des sites d'intervention ;
- De la mobilisation des ressources humaines et matérielles.

Les travaux devront impérativement être achevés avant le début de la saison des pluies.



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

Le respect du délai d'exécution constitue un critère d'évaluation et d'attribution.

Tout retard dans l'exécution des travaux pourra entraîner l'application de pénalités conformément aux dispositions contractuelles.

XII. Visite de site

Une visite des sites d'intervention est **fortement recommandée** pour permettre aux soumissionnaires de mieux apprécier les conditions d'exécution des travaux.

Toutefois, dans un souci de transparence, d'équité et de prévention des risques de corruption :

- **Aucun contact direct (physique ou téléphonique)** entre les soumissionnaires et le personnel de l'OHDEL n'est autorisé dans le cadre de la préparation des offres ;
- Aucune visite accompagnée ou guidée par l'OHDEL ne sera organisée.

Les soumissionnaires sont invités à organiser leurs visites de manière autonome, en se basant sur les informations fournies dans le dossier d'appel d'offres (plans, spécifications techniques, localisation des sites, etc.).

Toute demande d'information complémentaire devra être adressée exclusivement dans le cadre de la procédure de **demande d'éclaircissements**, conformément à la section correspondante.

OHDEL décline toute responsabilité en cas d'erreurs d'estimation résultant d'une mauvaise appréciation des conditions de terrain par les soumissionnaires.

XIII. Dispositions finales

12.1. Droit de réserve

OHDEL se réserve le droit de :

- Rejeter toute offre non conforme aux exigences du présent appel d'offres ;
- Annuler ou suspendre la procédure d'appel d'offres à tout moment, sans obligation de justification ;
- Ne pas attribuer le marché à l'issue de la procédure.

12.2. Confidentialité

Les informations contenues dans les offres seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement dans le cadre de l'évaluation des soumissions.

12.3. Prévention de la corruption et conflits d'intérêts

Les soumissionnaires doivent respecter les principes d'intégrité, de transparence et d'équité.

Toute tentative de :

- Corruption,
- Fraude,
- Collusion,



OHDEL

Oser pour changer Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL)

- Ou contact direct non autorisé avec le personnel de l'OHDEL entraînera le rejet immédiat de l'offre.

12.4. Modification ou annulation de l'appel d'offres

OHDEL se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le présent appel d'offres. Toute modification sera communiquée via le site officiel.

12.5. Acceptation des conditions

La participation au présent appel d'offres implique l'acceptation sans réserve de toutes les dispositions du présent dossier.

12.6. Litiges

Tout litige relatif au présent appel d'offres sera réglé à l'amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions compétentes du Tchad.

Fait à N'Djamena le 24 avril 2026

Pour OHDEL

Le coordinateur national



Mouyadine Mahamat Sabour